Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 98 (1972)

Heft: 21: SIA spécial, no 5, 1972

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avec la collaboration du groupe spécialisé de la construction industrialisée dans le bâtiment et le génie civil, GCI, le GSA a assumé le patronage du séminaire sur l'application des plastiques dans la construction organisé les 17 et 18 novembre 1971 par la Communauté de travail de l'industrie suisse des matières plastiques et l'Association suisse des fabricants d'objets en matière plastique.

Répondant à l'invitation du groupe spécialisé des ponts et charpentes, GPC, les membres du GSA ont participé aux journées d'études sur « La physique des constructions » (Bauphysik) des 22 et 23 octobre 1971.

La visite des installations destinées aux Jeux olympiques de Munich, organisée par le GSA du 28 au 30 octobre 1971, a suscité un si vif intérêt qu'elle a dû être répétée du 9 au 11 mars 1972.

Une journée d'automne est prévue dans le programme des activités de 1972/73 sous le thème : « Nouvelles formes d'organisation dans la construction ». Le programme détaillé sera publié prochainement.

Les huit groupes de travail se sont assigné les tâches suivantes :

GT A1 : Matières plastiques dans la construction

GT A2 : Formation des apprentis dessinateurs dans le bâtiment et le génie civil

GT B2 : Aménagement du territoire

GT B7 : Prise de position en ce qui concerne la coordination modulaire dans la construction de logements

GT C1 : Organisation et gestion des affaires au sein des bureaux d'études

GT C3 : Coordination de l'étude et de l'exécution des constructions

GT C5 : Utilisation de l'ordinateur dans la construction

GT D2 : Collection d'ouvrages d'architecture de chaque région en vue d'une publication systématique.

Communications SVIA

Candidature

M. *Blanc, Jean-Philippe*, ingénieur civil, diplômé EPUL en 1967.
(Parrains : MM. A. Jaquet et R. Gerber.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des Statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée *par avis écrit* au comité de la SVIA dans un délai de quinze jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Nouvelles formes d'organisation dans la construction

Journées d'information au Casino « Zurichhorn », à Zurich, 10-11 novembre 1972

Le GSA, Groupe spécialisé SIA de l'architecture, s'est vu confier par la SIA centrale le mandat d'organiser, en collaboration avec le GCI, Groupe spécialisé de la construction industrielle dans le bâtiment et le génie civil, deux Journées d'information sous ce thème. Elles auront lieu au Casino « Zurichhorn », à Zurich.

La première partie de ces rencontres sera consacrée à la présentation du rapport de la commission SIA pour l'étude des rapports structurels entre maître d'ouvrage, architecte, ingénieur, entrepreneur et fournisseur. Basé sur une analyse critique de la situation actuelle dans le secteur de la construction, ce rapport présente les formes d'organisation possibles en tenant compte des problèmes juridiques qui se posent et tente de définir également les prestations individualisées lors de la réalisation des projets de construction.

Au cours de la seconde partie, différents orateurs exposeront, sur la base d'expériences pratiques, leurs points de vue à titre de maîtres d'ouvrages, tant du secteur privé que du secteur public, d'architectes, d'ingénieurs, d'entrepreneurs et d'entrepreneurs généraux. Les questions qui se posent seront également examinées ainsi que les tendances qui se dessinent. Parmi les points traités figureront en outre les conséquences de la mutation de structures à laquelle l'ingénieur et l'architecte exerçant leur profession de manière indépendante doivent faire face.

Inscriptions auprès du Secrétariat général de la SIA, Case postale, 8039 Zurich, Selnaustrasse 16.
Tél. (01) 36 15 70.

UIA

Avis de concours approuvé par l'UIA

Une bijouterie en l'an 2000

1. *Promoteur :* Gesellschaft Deutscher Edelsteintag Juwelen Institut e. V., 2 Hambourg 1 — République Fédérale Allemande, Adenauerallee 10.

2. *Objet du concours :* Concours général d'idées, tenant à soumettre aux bijoutiers des idées nouvelles pour la construction et la transformation de leurs magasins.

3. *Participation :* Ouvert aux architectes des pays suivants : Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, R.F.A., Suède et Suisse.

4. *Langues officielles du concours :* Allemand et français. Les textes relatifs au concours et la correspondance ne devront être rédigés que dans l'une de ces deux langues.

5. *Calendrier. Inscriptions :* Règlement du concours disponible à partir du *1er octobre 1972* à GDE, 2 Hambourg 1 (RFA), Adenauerallee 10 (contre un dépôt de 30 DM à la Commerzbank Münster, compte postal 381.400), jusqu'au *25 october 1972*.

Remise des projets : au plus tard le *15 juillet 1973* (16 h.) au bureau de la GDE à Hambourg.

6. *Jury :* Pr. Czermack, RFA (arch.) ; Pr. H. Deilmann, RFA (arch.) ; Pr. H. Hollein, Autriche (arch.) ; A. Mangiarotti, Italie (arch.) ; V. Panton, Suisse (arch.), représentant officiel de l'UIA ; W. Gübelin et H. Knapp, Suisse ; W. Jacobi et R. G. Lange, RFA.

7. *Prix :* 45 000 DM au total, soit : *1er prix* 20 000 DM, *2e prix* 15 000 DM, *3e prix* 10 000 DM.

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Conférence

M. *J. H. Daniels*, Dr sc. techn., professeur au Fritz Engineering Laboratory, Lehigh University (Bethlehem, Pennsylvanie, USA), donnera une conférence (en anglais), sous les auspices de l'Institut de la Construction métallique, le lundi 23 octobre 1972, à 16 h. 15, en salle B 104 du Bâtiment principal de l'EPFL, 33, avenue de Cour, Lausanne, sur : *Recent Research on Continuous Composite Bridge Beams*.

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 11 et 12 des annonces

Informations diverses

Nouvelle installation rationnelle de bétonnage

Le bétonnage des plafonds de galeries, garages souterrains, passages inférieurs, etc., est rationalisé de façon déterminante par les transporteurs à rubans spéciaux de la maison Suter-Strickler Fils SA, Horgen. Dans ces installations spéciales, un ruban de transport longitudinal, dont la longueur peut être adaptée à l'objet, amène le béton à un ruban distributeur. Celui-ci, qui est en général pivotant et sans appuis, répartit le béton uniformément sur toute la largeur de bétonnage. Un autre type de ces installations présente comme caractéristique un ruban distributeur qui est déplaçable transversalement et réversible.

Le ruban de transport longitudinal est monté sur roues, de sorte que la benne basculante ne doit pas être déplacée pendant une longueur de bétonnage.

L'installation est composée essentiellement de pièces normalisées qui permettent un prix avantageux et aussi un court délai de livraison. Grâce à la grande capacité de transport et à la répartition rapide et régulière du béton, les temps de bétonnage peuvent être réduits de 50 %.

Collecteurs séparatifs de la Susette et de Chapelys

La construction du collecteur séparatif de la Susette et de Chapelys s'inscrit dans le cadre des travaux d'aménagement du carrefour de Ferney faisant partie de la construction de l'autoroute RN 1a au Grand-Saconnex, à Genève. L'autoroute constitue en effet un barrage à l'écoulement naturel d'un important bassin versant de la commune du Grand-Saconnex, région appelée à subir un développement important. Ces raisons ont été suffisantes pour nécessiter la construction du collecteur séparatif de l'autoroute comportant le tronçon de la Susette et celui de Chapelys dont le tracé emprunte celui de l'autoroute sur 900 m environ pour rejoindre ensuite sur une longueur de 500 m la station d'épuration du Grand-Saconnex pour les eaux usées et le voûtage du Vengeron pour les eaux de pluie.

En ce qui concerne la canalisation d'évacuation des eaux météoriques qui assure également l'écoulement des eaux de l'autoroute proprement dite, l'importance du débit (8000 l/sec) et la faible pente du projet ont conduit à adopter des diamètres de tuyaux de 125 cm et de 150 cm.

Pour des raisons techniques et économiques, le choix s'est porté sur les tuyaux ARMAVERON [1] en polyester stratifié avec fibres de verre, type B, de 5 m de longueur, dont le coefficient de rugosité est très favorable. En outre l'indéformabilité des tuyaux lors de la mise en place du béton d'enrobage rendu nécessaire par les fortes sollicitations dues au poids du remblai et au trafic de l'autoroute a été très appréciée. Le type des joints assure une étanchéité parfaite de la conduite tout en permettant une pose facile, précise et rapide qui a facilité les échéances du programme des travaux du chantier d'aménagement du carrefour de Ferney.

[1] Basler Stückfarberei SA, Dépt. Armaver, 4000 *Bâle*.

Citerne sous terre et sous chaussée

(voir photographie page couverture)

Maître de l'œuvre :	Ingénieur — Claude BIGAR — Genève
Objet :	Citerne sous terre, sous chaussée reconstituée en polyester.
Entreprise :	Citerne service J. Cl. CHOLLET — Vernier
Assistance technique :	Sika Service — Bureau technique 32, av. de la Gare — Lausanne Tél. 021 20 32 71
Collaboration et contrôle :	Département des Travaux publics — Service contrôles — Pollution des eaux — Aïre/Genève

Lors de la révision d'un réservoir, prévue par l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur pour la protection des eaux contre leur pollution par des combustibles et carburants ou autres produits liquides entreposés qui peuvent altérer les eaux (annexe 11), il a été constaté de nombreuses corrosions, dont certaines ont été jusqu'à provoquer plusieurs perforations, rendant ce réservoir inutilisable pour le propriétaire de l'immeuble.

Il est à noter que ces corrosions intérieures sont doublées certainement de fortes corrosions extérieures, malheureusement invisibles, puisque, sous terre, ce réservoir n'avait pas été isolé lors de la pose.

Dès lors plusieurs solutions ont été envisagées :

Soit mettre le réservoir hors service, imposant ainsi une nouvelle installation, qui représente une forte charge financière pour le propriétaire de l'immeuble, et ceci pour autant qu'elle soit réalisable techniquement.

Comme nous le savons, parfois ces réservoirs sont implantés, soit sous chaussée carrossable, tel le cas présent, soit prise dans les fondations du bâtiment.

Dans le cas présent du réservoir sous chaussée, plusieurs solutions sont possibles, mais toutes terriblement onéreuses :

1) Remplacer le réservoir défectueux, avec défoncement de la chaussée et blocage complet du trafic routier.
2) Réparation du réservoir, avec les mêmes inconvénients que 1) + le temps du travail pour la réparation, l'isolation et la remise en place.
3) Rendre le réservoir sous chaussée inutilisable par un remplissage de sable évitant l'effondrement et placer un nouveau réservoir dans l'immeuble, bloquant ainsi un grand nombre de caves (dans le cas de l'immeuble-tour où les caves sont en même temps les abris antiaériens, la chose n'est pratiquement pas possible).

Reste dès lors la solution adoptée qui consiste à utiliser le réservoir existant comme moule pour fabriquer un réservoir intérieur prêt à recevoir à nouveau l'huile de chauffage.

Ce travail a été réalisable grâce aux progrès considérables survenus dans la fabrication des résines polyester. Les qualités de nos résines polyester (COLMASYN) armée de fibres de verre, résistant aux hydrocarbures et pressions mécaniques ont été testées à l'EMPA et reconnues par certificat du Département fédéral de l'intérieur à Berne.

Dès lors ce système nous permet d'obtenir un réservoir qui ne subit plus les attaques agressives intérieures ou extérieures.

Les expériences vécues sur le territoire du Canton et République de Genève ont permis de se rendre compte que dans la plupart des cas, la remise en état des réservoirs par ce procédé est le plus avantageux pour les propriétaires.

Il est bien entendu que dans les zones A, les services compétents des autorités demanderont l'installation d'un détecteur de fuites.

Les résines polyester armées de fibres de verre peuvent également s'appliquer dans des réservoirs en béton.

Les qualités des résines polyester armées doivent correspondre aux exigences techniques, c'est pourquoi chaque travail de ce genre doit faire l'objet d'une demande auprès du Service du contrôle de la pollution du canton de Genève. En ce qui concerne les autres cantons, les propriétaires devront s'adresser aux autorités compétentes de leur canton.

Pour les cuves de rétention en béton, notre produit SIKADUR-62 est agréé et répond aux prescriptions fédérales. Peinture à base de résines époxydes à deux composants.

Ces travaux se font en collaboration étroite et sous le contrôle des autorités compétentes.

Les produits COLMASYN et SIKADUR 62 sont fabriqués par la maison SIKA SERVICE, 32, avenue de la Gare, 1001 Lausanne. Tél. 021 / 20 32 71.